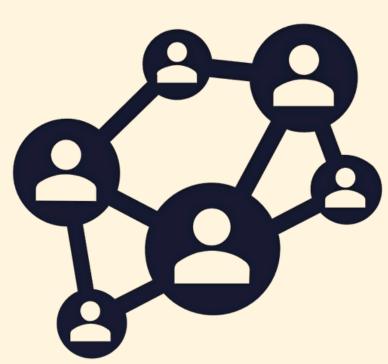




CODE DE VIE 2025=2026



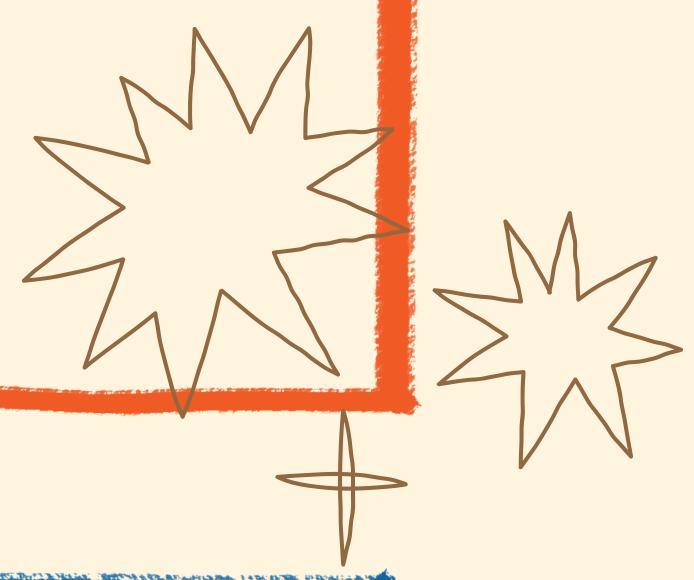
1.RESPECT EN GESTES ET EN PAROLES

PRINCIPES

Nous devons assurer l'intégrité physique, psychologique et sociale de chacun dans nos gestes et nos paroles au quotidien.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je respecte tous les individus, en gestes, en paroles et en attitude;
- J'utilise un langage poli et courtois;
- J'utilise un timbre de voix approprié, sans crier;
- Je rejette et dénonce la violence sous toutes ses formes;
- Je rejette et dénonce les actes de discrimination et d'exclusion;
- Je résous mes conflits de manière pacifique;
- J'offre mon aide à ceux qui en ont besoin.



2. SÉCURITÉ

PRINCIPES

Nous devons assurer la sécurité de tous et maintenir un climat sain et harmonieux en tout temps.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- J'agis de façon à assurer ma sécurité et celle des autres;
- Je ne bouscule personne;
- Je me déplace calmement en marchant;
- J'évite les attroupements;
- Je ne permets pas à une personne qui ne fréquente pas l'ÉSBG ou l'ÉSFL de m'accompagner dans l'école ou sur le terrain;
- Je signale à un adulte toute situation pouvant compromettre la sécurité d'autrui.







3.RESPONSABILITÉS SCOLAIRES

PRINCIPES

Nous devons favoriser la réussite de l'ensemble des élèves en offrant un climat propice aux apprentissages.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je suis présent et ponctuel à tous mes cours;
- J'apporte en classe uniquement le matériel nécessaire à mes apprentissages;
- Je considère mon agenda comme un outil pédagogique obligatoire. Je m'engage à le conserver propre et à ne l'utiliser qu'à des fins de planification et d'identification;
- Pendant mes cours, je circule seulement si j'ai l'autorisation d'un intervenant ainsi que sa signature dans mon agenda;
- Si je dois m'absenter, je demande à mes parents de communiquer avec l'école.



4. TENUE VESTIMENTAIRE

PRINCIPES

Nous devons adapter notre tenue aux valeurs du milieu et afficher notre appartenance à notre école.

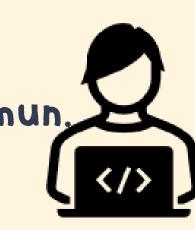
COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je porte l'uniforme de l'école en tout temps (voir l'annexe pour précisions);
- Mes vêtements du haut et du bas se superposent;
- Mes sous-vêtements sont non visibles;
- Mes jupes, mes shorts et mes bermudas arrivent plus bas que la main ouverte le long du corps;
- Les trous sur mes jeans doivent être plus bas que la main ouverte le long du corps;
- Le couvre-chef est autorisé à l'intérieur de l'école sauf sur les heures de cours et dans les salles de classe;
- Le port du capuchon est interdit en tout temps dans l'école.

5. MATÉRIEL ET ENVIRONNEMENT

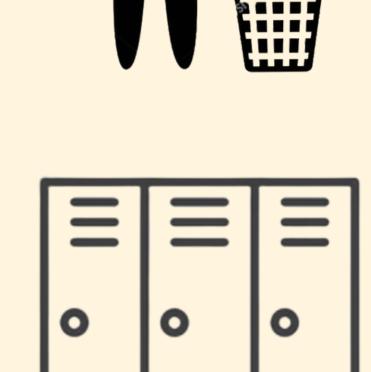
PRINCIPES

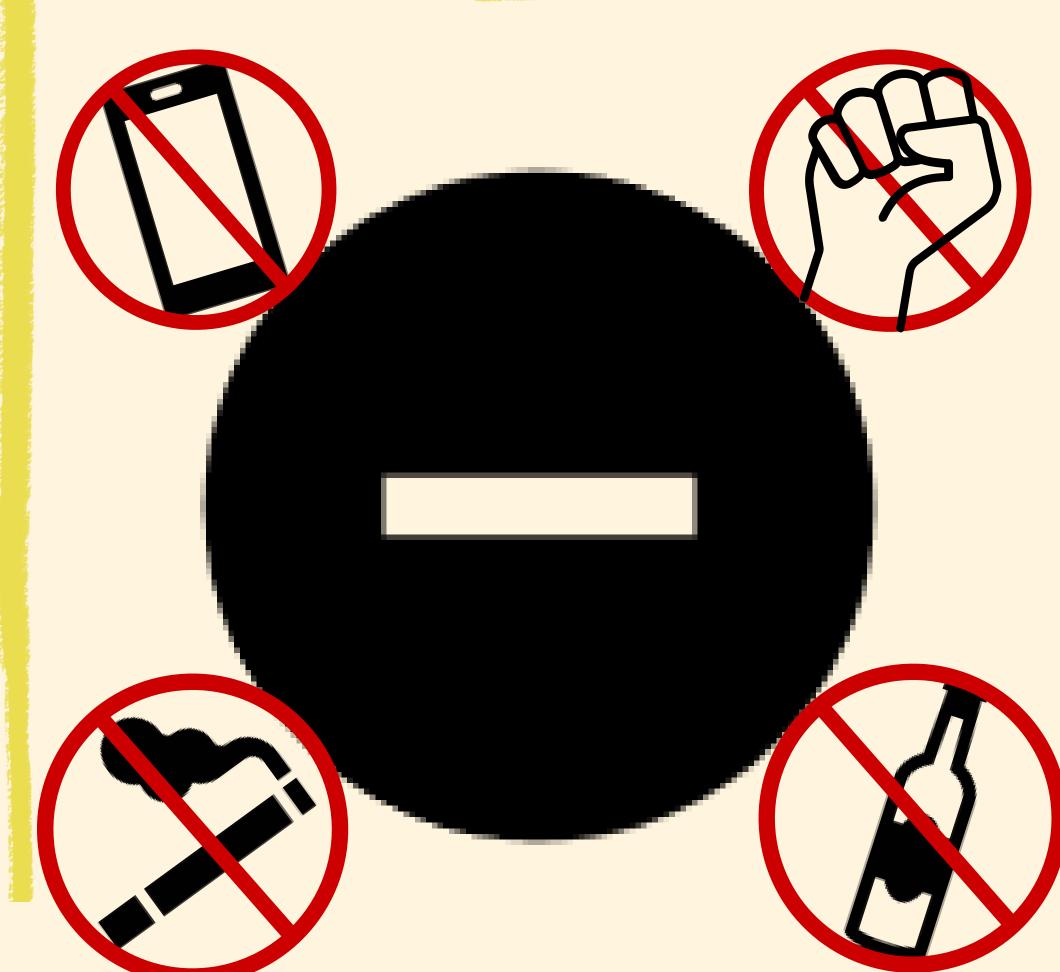
Nous devons garder notre milieu de vie propre et agréable en utilisant de façon responsable le bien commun,



COMPORTEMENTS ATTENDUS

- J'utilise le réseau informatique de manière appropriée (pas de contenu sexiste, violent ou destiné aux adultes);
- Je ne télécharge pas, dans les appareils informatiques fournis par l'école, des logiciels malveillants ou illégaux pouvant endommager les appareils ou causer préjudice à l'école et/ou ses occupants;
- Je participe activement à garder le matériel et l'environnement en bon état;
- Je dois faire un usage personnel du casier mis à ma disposition. Il demeure toutefois la propriété de l'école, c'est-à-dire que la direction ou une personne en autorité peut en tout temps en vérifier le contenu;
- Je dois faire approuver tout changement de casier en cours d'année par un surveillant d'élèves;
- Je dois fournir mon cadenas personnel.





6. À NOTRE ÉCOLE, IL EST INTERDIT:

- De faire l'usage du tabac ou de la vapoteuse. Le contrevenant est passible d'une amende et peut se voir remettre un constat d'infraction;
- De posséder, consommer ou être sous l'effet de substances illicites (se référer à la politique en matière de psychotropes);
- D'adopter un comportement violent ou intimidateur;
- De faire l'usage d'un cellulaire ou de tout autre appareil électronique;
- De consommer des boissons énergisantes.
- * Ces règles sont expliquées à l'ensemble de nos élèves en début d'année.
- * En aucun cas, l'école ne peut être tenue responsable des objets perdus ou volés (dans le casier ou ailleurs).

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE:	
SIGNATURE DU PARENT:	

BONNE ANNÉE SCOLAIRE

